

des fabricants à celles des consommateurs. C'était l'un des impératifs. Ils étaient résolus à le faire.

L'autre impératif était de ne pas imposer davantage leurs soutiens idéologiques, et cela ils ne l'ont pas fait. Ils n'allaient quand même pas adopter les solutions libérales. Voilà donc le résultat. Ils étaient également limités par leur engagement secret, dans le cadre du libre-échange, de maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé de façon à limiter nos exportations.

Si vous permettez, je vais maintenant revenir à M. Brooks. Ainsi que je l'ai dit au sénateur Castonguay, le sénateur Teed n'a pas beaucoup de problèmes. Elle s'endort facilement et a un sommeil de bébé. C'est merveilleux. Beaucoup de sénateurs, comme vous pouvez le voir, ont apporté des radios et écoutent, je l'espère, de la bonne musique, encore que je soupçonne le sénateur Macquarrie d'être un fanatique secret du rock et même de rock *heavy metal*. Vous savez, beaucoup d'autres auront peut-être recours à ces méthodes avant que j'en ai terminé—dans le courant de janvier. Il y a des méthodes plus simples et moins coûteuses. Vous pouvez vous acheter des petits bouchons en caoutchouc que l'on place dans les oreilles et qui coupent le bruit. Toutefois, si vous avez des poils qui poussent dans vos oreilles, comme cela est fréquent à notre âge, et en dépit de ce que le D^r Keon affirme pouvoir faire avec cette machine dont il parlait, les boules Quiès chatouillent et sont inconfortables. Il vaut mieux des boules de coton, si vous les trempez légèrement dans l'huile d'olive et si cela ne vous dérange pas de sentir la salade. Toutefois, revenons à M. Brooks:

3. Le transfert du fardeau fiscal sur des biens et services de consommation particuliers par suite de la TPS.

Le gouvernement estime que, par suite de la TPS, l'indice des prix à la consommation augmentera de 1,25 p. 100. Toutefois, le fardeau de la TVF varie énormément d'un article à l'autre, selon le montant de taxe sur les intrants servant à la fabrication de l'article et selon la valeur ajoutée au niveau de la fabrication. En outre, la TPS s'appliquera à un nombre de produits et services non taxés au titre de la TVF. Par conséquent, le remplacement de la TVF par la TPS déplacera considérablement le fardeau fiscal entre les divers produits de consommation et services.

Le modèle intrants-extrants associé au SPSD/M a servi à estimer le transfert du fardeau fiscal effectif pour les 40 catégories de dépenses personnelles, ainsi que pour le restant de la demande finale des autres secteurs.

C'est là le tableau 3—comme je l'ai dit, il s'agit du mémoire du professeur Brooks au Comité des banques et du commerce et, si vous la demandez au greffier, il vous en donnera un exemplaire. C'est une lecture intéressante. J'essaie de vous ouvrir l'appétit. Je suis sûr que les honorables sénateurs d'en face discutent du dernier paragraphe que je viens de lire et débattent des mérites comparés de la proposition Brooks, de la mienne et de celle de M. Hurtig. Il est encourageant de voir des Conservateurs s'intéresser réellement aux affaires publiques. Je vois que j'ai réussi à faire sourire le sénateur Jack Marshall, qui est un homme affable.

La colonne 4 du tableau 3 montre l'augmentation ou la diminution nette des recettes fiscales fédérales pour chaque catégorie de dépenses de consommation, en tenant compte de la modification du taux de la taxe d'accise fédérale proposée, de l'abrogation des 13,5 p. 100 de TVF et de l'entrée en vigueur de la TPS de 7 p. 100; la colonne

5 montre les conséquences sur les recettes des taxes de vente provinciales par suite du changement des prix de détail résultant du transfert du fardeau fiscal fédéral;

Songez seulement aux complications que la modification de la taxe fédérale déclenche.

Ce dernier paragraphe dit donc que ce changement du régime fiscal sème la pagaille dans le calcul des taxes provinciales. C'est l'une des raisons pour lesquelles les provinces n'étaient pas ravies et peu coopératives.

Le sénateur Steuart: Sénateur, au sujet de la taxe provinciale et de la difficulté qu'a eue le gouvernement fédéral à s'assurer la coopération des provinces en vue d'un fusionnement des taxes. Cela signifierait, bien sûr, que la majorité des provinces, sinon toutes, devraient élargir leur assiette fiscale et, je suppose, en diminuer le taux.

J'ai deux questions à ce sujet. Premièrement, si j'ai bien suivi, le Québec est la seule province jusqu'à présent à avoir accepté de fusionner sa taxe. Toutefois, le Québec dit déjà qu'il n'a pas l'intention de taxer les livres, ou qu'il envisage sérieusement de ne pas taxer les livres et les magazines etc. J'imagine que cela pourrait créer un problème gênant car, si l'on veut que le système fonctionne, l'assiette de la taxe doit être exactement la même, sinon les commerçants et les entreprises ne s'y retrouveront plus. Ma question est celle-ci: Pensez-vous que cela pourrait arriver dans de nombreuses provinces, sachant que les gouvernements provinciaux subissent des pressions énormes, à intervalles réguliers, en vue de détaxer les vêtements pour enfants, ou d'enlever la taxe sur tel ou tel service? Encore une fois, cela pose un problème réel si les deux taxes sont fusionnées. L'autre aspect de votre recherche...

• (1550)

Le sénateur Simard: De quelle recherche parlez-vous?

Le sénateur Steuart: Je vous serais reconnaissant de ne pas m'interrompre car, lorsqu'on vieillit on a tendance à perdre le fil, ce qui m'oblige à reprendre tout à zéro. J'avais commencé, sénateur Gigantès, à vous demander de nous parler du fusionnement de la taxe provinciale et de la taxe fédérale et nous voyons déjà quelques nuages troubler la concorde entre le gouvernement du Québec...

Le sénateur Simard: Vous parlez de l'impôt sur le revenu fusionné, de l'harmonisation de la taxe.

Le sénateur Steuart: Fusionner ne veut pas dire fondre ensemble.

Le sénateur Simard: Le sénateur Gigantès a déjà suffisamment semé la confusion dans les esprits.

Le sénateur Steuart: C'est ce que nous disons dans l'ouest du Canada.

Le sénateur Simard: Tenez-vous en aux termes techniques.

Le sénateur Steuart: Très bien. Dans l'Ouest, nous disons «fusionner» ou «harmoniser» ou s'entendre, ou ne pas être interrompu, toutes sortes de choses. Où en étais-je? Nous parlions de fusion, de *melting pot* ou bien préférez-vous la mosaïque? Quoi qu'il en soit, nous parlions de l'harmonisation de la taxe.

Le sénateur Simard: Oh.

Le sénateur Steuart: Au sujet de l'harmonisation, il semble déjà y avoir des dissensions au paradis des relations entre le Québec et le gouvernement fédéral, si l'on peut parler de